

## La prolifération des normes nuit-elle à l'innovation ?

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 04.02.Q04

février 2023

**Mots clés : norme - standard - innovation**

**Nécessité par l'économie marchande, développée par la mondialisation actuelle, la prolifération des normes est devenue une question récurrente. Les normes, qui pénètrent tous les secteurs de l'activité humaine ou presque, sont-elles des freins à l'innovation ?**

### Que sont normes et standards ?

Le terme *norme* vient du latin *norma* qui signifie équerre ; selon le dictionnaire Robert, il signifie *type concret* ou formule abstraite de ce qui doit être.

Le terme *standard* vient du vieux français *estendre* ou *estendart* ; il signifie *étalon*, *type*, et s'applique à une fabrication en série.

Normes et standards ont en commun une connotation d'extension et de mesure. L'existence des normes dans la vie sociale tient à la nécessité d'une régularité dans les échanges, d'une proportionnalité entre le donné et le reçu. Celle des standards provient de la nécessité de disposer d'un modèle concret de ces règles.

Les origines des normes et standards se trouvent dans les sociétés primitives, devenues capables de susciter des progrès dans leurs techniques de production d'outils ainsi qu'en agriculture avec la sélection et la domestication des espèces comestibles. Aujourd'hui la standardisation-normalisation des produits agro-alimentaires est un phénomène très général : tout produit doit être calibré, uniformisé, et cela autant que possible s'agissant de productions biologiques. Les exigences et pratiques des circuits de consommation gouvernés par une certaine idée du marché et de la concurrence en sont sans doute responsables.

Les normes sont publiques et universalisables en principe. Elles sont promulguées par des institutions publiques.

Les standards sont instaurés par des acteurs particuliers protégeant leurs intérêts industriels.

Les normes et standards, qui créent de la confiance dans les échanges, en particulier lointains, se sont encore développés avec la mondialisation du commerce. Cependant, cette situation a des effets paradoxaux dans l'équilibre entre rigidité et souplesse, sécurité et risque. La question qui sera abordée dans la présente note est celle de la capacité de changer les normes, capacité désignée philosophiquement par le terme de normativité.

### Prolifération ?

On observe couramment, parfois pour la dénoncer, la prolifération des normes qui paralyserait l'activité économique et fausserait la concurrence. Cela est aussi le cas dans un domaine aussi essentiel que l'agriculture en général, avec ses multiples facettes entre standardisation et diversité. En même temps, on souhaite légitimement protéger un important secteur d'activité. Dans le contexte de l'agriculture, Lawrence Busch a défini les normes comme "*des recettes à partir desquelles nous formons des réalités*".<sup>1</sup> C'est ainsi que l'accroissement de la productivité agricole a longtemps inspiré la fabrication des normes et standards en agriculture et agronomie. Comme il le remarque, ce processus a eu pour effet de privilégier un nombre limité d'espèces végétales (riz, blé, maïs) et de les mondialiser. La recherche agronomique institutionnalisée, créatrice de normes et standards, et donc d'innovations, a pris le relais de l'empirisme et s'est inscrite dans le cadre de la colonisation. Plus récemment, l'effort public a diminué au profit des financements privés, privilégiant la brevetabilité, expression forte des normes, au détriment du partage d'un bien commun, avec des conséquences sociales dommageables. La prolifération des normes s'est accentuée avec le développement de la grande distribution imposant ses exigences propres. Selon Busch, "*ces myriades de normes ont pour résultat de geler l'innovation sur les exploitations. (...) N'étant pas intégrées à une vision d'un régime plus durable de production et de distribution alimentaires, elles sont susceptibles de faire*

<sup>1</sup> Lawrence Busch, *Normes gouvernant l'innovation agricole*, in E. Coudel et al., (éds), *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Versailles, Editions Quae, 2012, p. 20.

*obstacle aux avancées en matière de durabilité*"<sup>2</sup>. Selon le diagnostic de Busch, la recherche est devenue en grande partie un bien privé. Depuis quelques années est engagée une révision des normes de production agricole, garantes de qualité, par des procédures mises en œuvre par des organismes comme l'AFNOR ou ISO, aboutissant à des certifications (comme *Agri confiance*). Ces normes concernent tous les aspects de la production agricole (par exemple : machinisme, engrais, environnement,) jusqu'aux étapes de la production de produits finis alimentaires, et jusqu'à l'agriculture de précision. Elles sont destinées à favoriser le commerce mondial des produits agricoles, en assurant la confiance entre les contractants. Cependant, l'état d'esprit du consommateur actuellement plus porté sur des produits locaux traçables – même si moins normalisés – peut servir à introduire plus de souplesse et de différenciation dans un système de marché mondialisé. Il convient donc de réorienter le système normatif, en avançant de la productivité nécessairement uniformisante vers la durabilité.

La production industrielle consacre tout autant le règne des normes et standards, par la nécessité économique des longues séries. Notons pourtant que la nouvelle industrie, pénétrée d'informatique et déjà d'intelligence artificielle, doit pouvoir créer à la demande des produits plus diversifiés.

#### L'exemple des normes dans la santé

Dans un autre domaine, celui de la santé, la standardisation des produits pharmaceutiques est une règle indiscutable en l'état actuel des connaissances, et également dans l'état des connaissances futures plus fines en matière génétique. En réalité, la normalisation-standardisation va bien au-delà des nécessités de la production de médicaments. C'est toute la chaîne de la santé qui est normalisée, par la création de référentiels de bonnes pratiques médicales, de protocoles, de classifications, de codages divers, y compris d'actes médicaux, et de dictionnaires – le tout imposé par l'informatisation rapide de la société et l'augmentation inéluctable des dépenses. En France, ces activités sont le domaine de la Haute Autorité de Santé, autorité publique qui prend place dans un système normatif largement passé sous le contrôle de grands groupes industriels, l'État, là comme ailleurs, n'ayant plus des moyens suffisants d'action, si ce n'est par le biais de l'éthique.

La standardisation et le codage des activités dans le système de santé ne sont pas sans analogies avec d'autres activités sociales de définition-classification, de codage, étudiées par le sociologue Laurent Thévenot. Celui-ci a étudié la manière dont sont définies des catégories socioprofessionnelles de qualification et d'emploi, et l'attribution de valeur économique à ces catégories. Cependant, il n'est pas toujours facile de définir des catégories socioprofessionnelles, souvent floues et surtout en évolution rapide avec l'apparition de nouvelles compétences et de nouveaux métiers.

La classification, avec son contenu normatif, freine-t-elle l'expression de la normativité comme faculté de créer de nouvelles normes, traduisant de nouvelles réalités sociales ? Cette question s'est effectivement posée.

La normalisation-standardisation de la société elle-même – résultat de la dynamique démographique et sociale qui nécessite l'utilisation de l'informatique à tous niveaux, ne serait-ce qu'en vue de la gestion administrative – freine-t-elle l'innovation sociale ? C'est un jeu complexe de forces multiples qui produit une certaine coexistence de l'ancien et du nouveau.

Les normes sont-elles des freins à l'innovation ? Cela dépend des pays, de leurs cultures, et des activités en question. Le témoignage d'un industriel cimentier, Bertrand Collomb, le montre. Collomb observe que "*la façon dont les normes peuvent évoluer et la force du frein à l'innovation qu'elles représentent dépendent beaucoup de l'organisation et du type d'autorité responsable des normes*".<sup>3</sup> Tel pays est plus attaché aux façons traditionnelles, tel autre est plus apte par ses structures de transfert entre sciences et industrie et à sa culture d'ingénierie à favoriser l'innovation. Il existe des industries plus conservatrices que d'autres (celle du bâtiment est un exemple frappant de conservatisme partout). Or le dynamisme de l'économie libérale est

---

<sup>2</sup> Ibid., p. 31.

<sup>3</sup> Bertrand Collomb, *L'économie et les normes : témoignage d'un industriel*, in Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader (éd.), *Sciences et société. Les normes en question*, Arles, Actes Sud/IHESST, 2014, p. 207.

fondé sur l'innovation. L'injonction d'innover est partout, mais se heurte parfois à la force des habitudes dans certains secteurs et à la nécessité du retour sur investissement.

Il est vrai que l'innovation a un coût et comporte des risques : les risques énormes encourus par l'économie mondiale, en raison d'innovations mal maîtrisées dans l'industrie financière, sont encore dans tous les esprits. Il paraît donc d'autant plus nécessaire de construire des normes, ce qui nécessite d'évaluer des risques, et donc d'entrer dans des raisonnements probabilistes.

### **Nous avons besoin des normes**

La prolifération des normes, reflétant la multiplication des instances normatives, est une expression spectaculaire de la créativité normative humaine. Les sociétés humaines, en se développant selon le moteur extrêmement puissant des sciences et des techniques, créent sans cesse de nouveaux objets, et donc de nouvelles normes, qui engendrent une complexité normative croissante, facteur, selon Mireille Delmas-Marty, à la fois de diminution de la force normative, d'insécurité juridique, de flou, mais aussi d'évolutions et d'améliorations.<sup>4</sup>

Le problème posé par les normes et standards est celui de la difficulté de savoir changer les normes, processus pourtant vital.

Entre la nécessité de promulguer des normes pour toutes les activités humaines ou presque (l'art étant une exception) et la difficulté de les faire évoluer, une considérable question d'orientation se pose.

Claude DEBRU, membre de l'Académie d'Agriculture de France

#### **Ce qu'il faut retenir :**

Les normes sont des règles abstraites élaborées par des autorités publiques compétentes. Les standards sont des modèles concrets en vue de normaliser la fabrication, et sont donc du domaine privé. En pratique la distinction tend à s'affaiblir.

Avec la mondialisation de la production et des échanges les normes et standards prolifèrent, suscitant diverses craintes. En effet, une fois établies, les normes sont difficiles à modifier.

Dans certains secteurs, agricoles et industriels, elles sont des véritables freins à l'innovation en recherche, développement, modes de production, société.

---

<sup>4</sup> Mireille DELMAS-MARTY : *Normes, formes et dogmes. Regards d'une juriste*, in Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader (éd), *Sciences et société. Les normes en question*, Arles, Actes Sud/IHEST, p. 48, 2014.